



### Stéphanie CARPENTIER

Stéphanie Carpentier, Docteur (Ph.D) en Sciences de Gestion, est expert en management des ressources humaines et prévention de la santé au travail. Après avoir exercé des fonctions d'enseignant-chercheur et assumé des différentes responsabilités pédagogiques, scientifiques et managériales dans l'enseignement supérieur (notamment un établissement public d'Etat administré), elle a fondé la société de conseil en management DR.RH & CO.

Depuis novembre 2018, elle est « LinkedIn Top Voices France 2018 » (distinction qui récompense les 25 contributeurs français les plus influents sur le premier réseau professionnel mondial), ce qui lui permet de continuer d'exercer ses activités de conseil, d'enseignement, de conférence et de recherche dans des grands groupes, des associations et des organisations publiques.

L'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) a pour mission principale **la formation professionnelle tout au long de la vie** des personnels de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Elle développe également des activités de **recherche**, de **documentation** et d'**édition**. Toutes ces activités concourent à affirmer son **expertise** dans le **champ de la protection judiciaire de la jeunesse** et des **métiers du travail social**. Elles visent également à **soutenir la professionnalisation des personnels** et **contribuent à développer un socle commun de compétences** au service des missions de protection judiciaire de la jeunesse.

[www.enpjj.justice.fr](http://www.enpjj.justice.fr)

Convaincue que la nature de l'intervention éducative de la PJJ ainsi que le temps d'intervention auprès des jeunes appellent la **synergie des réflexions et des acteurs**, l'ENPJJ amplifie les **efforts d'ouverture** entamés déjà depuis plusieurs années avec la **promotion d'une offre de formation pluriinstitutionnelle**.

Les soirées  
de l'encadrement  
Édition 2019

Le management  
par le bien-être

3<sup>ème</sup> cycle

3 déclinaisons  
3 dates  
3 régions

Conférences ouvertes à toute personne occupant des fonctions d'encadrement

Renseignements et inscriptions :  
[Com.enpjj-roubaix@justice.fr](mailto:Com.enpjj-roubaix@justice.fr)

22 mai – LYON

26 septembre – ROUBAIX

11 décembre - BASTIA

# Les soirées de l'encadrement

En 2019, la 3ème édition des soirées de l'encadrement de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) s'intéressera aux articulations entre management et bien-être à travers 3 conférences déclinées en région.

Pour la 3ème année consécutive, l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) organise des soirées de l'encadrement. Ce cycle de conférences à destination de toute personne occupant des fonctions d'encadrement s'intéresse à des thématiques transversales.

En traitant la thématique du bien-être, l'ENPJJ poursuit l'exploration des préoccupations managériales, à la suite de « La vision managériale » en 2017 et « Le pouvoir et le management » en 2018.

À l'instar des éditions précédentes, les conférences seront filmées et disponibles en ligne sur le site de l'École.

# Le management par le bien-être



## Manager par le bien-être : des intentions aux réalités

22 mai 2019  
IRA de LYON

## Le bien-être du manager pour un management par le bien-être

26 septembre 2019  
ENPJJ, site central (ROUBAIX)

## La résilience, un concept au service du management

11 décembre 2019  
IRA de BASTIA

Des conférences à retrouver en vidéo sur :

[www.enpjj.justice.fr/node/139](http://www.enpjj.justice.fr/node/139)

# Le bien-être du manager pour un management par le bien-être

**Jeudi 26 septembre 2019**

18 heures – 20 heures

ENPJJ – Site central

16, rue du Curoir,  
59100 ROUBAIX

Inscriptions par simple mail à l'adresse  
[com.enpjj-roubaix@justice.fr](mailto:com.enpjj-roubaix@justice.fr) avant le 25 septembre 2019

Les managers publics semblent conduits à repenser leurs pratiques managériales et développer de nouvelles compétences, devenant des « managers-leaders par le sens » et s'emparant du bien-être au travail de leurs collaborateurs.

La question du bien-être du manager lui-même se pose alors pour favoriser un management par le bien-être.

Le cadre peut se trouver parfois dans une forme « d'aliénation » dans les prises de décision où se confrontent éthique (valeurs, convictions), loyauté et professionnalité. Manager dans le bien-être pour un cadre suppose une identification et un éclaircissement de ses dilemmes moraux, de ses tensions.

Dans quelle mesure un cadre qui va s'autoriser à parler de lui-même, risque-t-il d'apparaître comme déloyal au regard de sa mission ?

Cette rencontre doit permettre aux participants de mieux identifier :

- le processus qui conduit le cadre à se « consumer » pour limiter le stress de ses équipes
- ce qui relève de croyances au regard de la personnalité du manager, telle que la place de la « force du caractère ».
- les marges de liberté du cadre pour s'autoriser à s'exposer et accepter de prendre soin de lui-même
- les modalités de traduction de ce bien-être individuel dans la mise en œuvre de pratiques managériales favorisant le bien-être collectif
- les conditions du développement par le cadre de son pouvoir d'agir et de sa capacité à activer et identifier des interstices pour mieux veiller à son bien-être ? Par exemple le repérage d'un « toxic handler »